



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le 19/06/20

Pour accompagner ses adhérents,



La FNAIM met en place une solution d'organisation des AGs à distance « VISIO SYNDIC », en partenariat avec Media Communication IDF

Malgré l'amélioration de la situation sanitaire et les dernières avancées en matière de déconfinement, la législation ne permet aujourd'hui toujours pas de tenir les assemblées générales de copropriétés (AG) dans des conditions normales. S'adaptant à cette situation exceptionnelle, la FNAIM a tenu à proposer à ses adhérents une solution fiable pour organiser leurs AGs à distance, via la solution VISIO SYNDIC de son partenaire Media Communication IDF.

Recours au vote par correspondance et aux AG à distance

La loi Elan a ouvert aux copropriétaires la possibilité de participer aux Assemblées Générales (AGs) par visioconférence, mais uniquement si ces derniers ont voté une résolution portant sur cet objet, ce qui a constitué un obstacle dans la période actuelle. Suite aux nombreuses alertes de la FNAIM, une ordonnance a permis, à partir du 1er juin 2020, la tenue des AG par des moyens totalement dématérialisés, en dehors de toute présence physique des copropriétaires, et sans qu'il soit nécessaire que l'AG ait décidé au préalable des modalités de sa mise en œuvre. Ils pourront également voter par correspondance avant la tenue de cette assemblée, quoique ce vote soit conditionné par la publication de deux textes règlementaires.

Concrétiser les AGs en visioconférence grâce à un outil moderne et adapté

Soucieux de proposer à ses adhérents syndics un outil leur permettant d'organiser facilement, les AGs à distance, la FNAIM a noué un nouveau partenariat avec Media Communication IDF, proposant l'outil VISIO SYNDIC.

« Le recours à la visioconférence pour l'organisation de réunions informelles a permis de maintenir un lien constant avec nos clients. » explique Jean-Marc



Contact Presse :

Galivel & Associés – galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

Carol Galivel : 06 09 05 48 63

Valentin Eynac : 06 03 62 45 34

TORROLLION, qui poursuit « *Les copropriétaires sont désormais très demandeurs de cette pratique dans le cadre de leur participation aux AG. La FNAIM se devait donc de saisir cette opportunité pour permettre à ses adhérents de disposer d'une solution adaptée.* »

VISIO SYNDIC est l'interface à laquelle les copropriétaires se connecteront depuis leur ordinateur, mobile ou tablette et qui permettra de partager des documents visibles par tous les participants. Des fonctionnalités avancées permettront de gérer les interactions entre les différents copropriétaires connectés par exemple.

« *Notre solution se veut simple, performante, et offre toutes les garanties de sécurité et confidentialité requises, le tout à des conditions tarifaires adaptées. Une offre complète a été créée permettant de répondre à différentes tailles de copropriété et de syndic. Nous pouvons d'ores et déjà et très rapidement installer et former sur l'ensemble du territoire français grâce à notre réseau d'intégrateurs.* » détaille Damien LANDRAS Responsable du partenariat FNAIM pour Media Communication IDF.

Un nouvel outil au service de la digitalisation des professionnels de l'immobilier

Alors que 90% des copropriétés sont gérées par des professionnels, ce nouvel outil leur permettra de mieux répondre aux attentes et aux besoins de leurs clients, grâce aux possibilités offertes par les nouvelles technologies et les nouvelles réglementations en vigueur.

Pour Jean-Charles ALBANESI, Président de la Commission Syndics de copropriétés FNAIM, « *Une majorité de copropriétaires sait que la législation a évolué et qu'il est désormais possible de les faire participer aux assemblées générales depuis leurs salons ! La FNAIM, par l'intermédiaire d'un partenaire, se devait de proposer une solution en la matière. Proposer cet outil permettra pour son utilisateur de prolonger le cercle vertueux de la modernisation de la profession, de se différencier, de valoriser son image –et celle de la profession- et bien sûr constituera une opportunité propice à la fidélisation de sa clientèle.* »



Contact Presse :

Galivel & Associés – galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

Carol Galivel : 06 09 05 48 63

Valentin Eynac : 06 03 62 45 34

Télécharger le communiqué de presse



ON EN PARLE ?

Pour continuer sur le sujet



Entamons une discussion !



@jmtorrollion

@FNAIM



À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).

À propos de Media Communication IDF

Media Communication IDF, créateur et actionnaire du groupe convergence, est un intégrateur Audiovisuel et réseau depuis plus de 20 ans. Au travers de son réseau, Media Communication IDF a une capacité de déploiement de ses offres dédiées au monde du Syndic sur l'ensemble du territoire national.

<https://www.media-idf.com/visio-syndic.htm>

Contact presse Media Communication IDF : Nicolas CHOTARD – 01 34 35 19 79 – n.chotard@media-idf.com



Contact Presse :

Galivel & Associés – galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

Carol Galivel : 06 09 05 48 63

Valentin Eynac : 06 03 62 45 34